

Florence Maillachon, « Violences dans l'espace public ». Texte initialement publié dans *Femmes et Villes*, textes réunis et présentés par Sylvette Denèfle, Collection Perspectives « Villes et Territoires » n° 8, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Tours, 2004, p. 207-224.

Ce texte est mis en ligne sous format électronique par les Presses Universitaires François-Rabelais et le Centre de Ressources Électroniques sur les Villes dans le cadre de leur programme commun de rétroconversion d'ouvrages épuisés, collection « Sciences sociales de la ville ».



#### Avertissement :

Les œuvres reproduites sur le site des PUF de Tours sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Le contenu du site des PUF de Tours relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document. Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, de l'auteur et de ses ayants droit, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

#### Contact :

Presses Universitaires François-Rabelais de Tours  
3, place Anatole France  
BP 4103 37041 Tours cedex 1  
Tel : 02 47 36 79 80  
Mel : [pufr@univ-tours.fr](mailto:pufr@univ-tours.fr)

## VIOLENCES DANS L'ESPACE PUBLIC

Florence MAILLOCHON et l'équipe Enveff<sup>1</sup>  
*Chargée de recherches au LASMAS-CNRS*

La dénonciation de la violence conjugale par les travaux féministes et les associations d'aide aux victimes a permis de déconstruire le lieu commun associant, pour les femmes, domicile et sécurité. Cependant, l'intérêt porté à la sphère privée a pu occulter partiellement les questionnements sur les violences subies dans les autres espaces, notamment publics. Cette priorité est encore manifeste dans les choix méthodologiques des enquêtes quantitatives récentes chargées d'assurer une mesure statistique des agressions subies par les femmes. La plupart s'intéresse exclusivement aux violences sexuelles ou aux violences dans le cadre du couple ou de la famille. Rares sont celles qui élargissent leur investigation à l'espace public<sup>2</sup>. Les enquêtes de victimisation réalisées en France en population générale n'abordent pas non plus explicitement cette question. Le dispositif d'*Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages* (EPCV) de l'Insee intègre un module sur la sécurité personnelle des individus (vols, agressions, menaces, injures) mais ne

---

<sup>1</sup> M. Jaspard (responsable scientifique), E. Brown, S. Condon, J.-M. Firdion, D. Fougeyrollas-Schwebel, A. Houel, B. Lhomond, F. Maillochon, M.-J. Saurel-Cubizolles, M.-A. Schiltz.

<sup>2</sup> Statistique Canada, « L'enquête sur la violence envers les femmes. Faits saillants », Le Quotidien, n° 11-001F, 1993, 10 pages ; Jaspard M. (dir.), « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », Population et Sociétés, n° 364, 2001, 4 pages.

distingue pas les faits suivant les conditions où ils se produisent<sup>3</sup>. Les violences spécifiques à l'espace public sont donc peu ou mal questionnées. Elles sont souvent confondues avec le phénomène plus général de la violence urbaine et sont alors absorbées dans le discours alarmiste relayé par les médias qui associe souvent trop rapidement les termes ville/cité/danger et occulte ainsi l'importance de la structuration sociale, mais aussi sexuée, de l'espace géographique. La question des violences dans les espaces publics ne peut être assimilée aux problèmes liés à l'urbanisation et à ses éventuelles conséquences en terme d'insécurité. Ce genre d'amalgame conduit d'une part à gommer la diversité des espaces publics et à masquer leur variété suivant les contextes rural ou urbain ; il conduit d'autre part à négliger la différenciation sexuelle des modes de fréquentation des espaces publics.

Dans le but d'évaluer, pour la première fois en France, la fréquence de différents types de violences subies par les femmes, l'enquête Enveff<sup>4</sup> (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France) s'est notamment interrogée sur la spécificité des agressions dans l'espace public<sup>5</sup>. Celles-ci ont été abordées comme un ensemble large intégrant aussi bien les violences verbales que les violences physiques ou sexuelles pour permettre d'apprécier le phénomène dans sa complexité et sa diversité. Si le terme « espace public » évoque souvent « la rue », il se réfère ici à des lieux aussi divers que les grands magasins, les clubs de sport, les restaurants ou les discothèques, la plage ou les jardins publics, les transports en communs. Ces lieux sont étudiés dans leur diversité locale : l'espace public ne présente pas les mêmes caractéristiques – physiques ou humaines – dans les grandes villes ou à la campagne. Il prend aussi des formes différentes suivant la pratique, socialement et géographiquement marquée, qu'en ont les femmes.

---

<sup>3</sup> Crenner Emmanuelle, « Insécurité et préoccupations sécuritaires », *Données sociales, la société française*, Paris, Insee, 1999, 7 pages ; Peretti-Watel Patrick, « L'enquête de victimisation Insee-Ihesi. Première exploitation de l'enquête 1999 », *Etudes et recherches*, Paris, IHESI, février 2000.

<sup>4</sup> Enquête coordonnée par l'Institut de Démographie de l'Université de Paris I. L'enquête a été effectuée au début de l'année 2000, sur un échantillon national et représentatif de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans, résidant en métropole.

<sup>5</sup> Jaspard M. (dir.) – E. Brown – S. Condon – D. Fougeyrollas-Schwebel, A. Houel – B. Lhomond – F. Maillochon – M.-J. Saurel-Cubizolles – M.-A. Schiltz, *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*, La Documentation française, Paris, 2003, 370 pages.

## LES VIOLENCES SUBIES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

L'enquête Enveff cherche à décrire le caractère multiforme des violences imposées et les pense comme un *continuum* (plutôt que des catégories établies et hiérarchisées *a priori*). Suivant ces critères, près d'un cinquième des femmes (18,8 %) a subi au moins une forme de violence dans l'espace public au cours des douze derniers mois. La moitié des violences enregistrées au cours de l'année sont des insultes que les femmes enquêtées considèrent comme de véritables injures et non comme certaines impolites ou maladresses courantes et tolérées dans les échanges publics. Dans 30 % des cas, les femmes ont subi d'autres formes de pressions, menaces ou agressions physiques ou sexuelles. Enfin, 20 % d'entre elles ont été victimes à la fois des deux formes d'agressions, verbales et physiques.

Les insultes sont donc les violences les plus fréquentes dans l'espace public (13,2 % des femmes en ont subies au cours des douze derniers mois, tableau 1). Viennent ensuite le risque d'être suivie dans ses déplacements (5,2 % des femmes concernées au cours de l'année), de subir la vue d'exhibitionnistes (2,9 %) ou d'être importunées sexuellement (« pelotées », 1,9 %). Les violences qui portent plus directement atteinte au corps et dont la gravité peut faire l'objet d'un dépôt de plainte (vols lorsqu'ils sont accompagnés de violences, brutalités physiques comprenant les gifles et coups, menaces ou attaques armées ou agressions sexuelles) sont heureusement plus rares, mais elles concernent néanmoins 1,7 % des femmes au cours de l'année. Sur la même période, une femme sur mille a subi une agression sexuelle (attouchements sexuels, viols ou tentatives de viol). L'enquête Enveff permet donc de mettre en évidence les limites structurelles des statistiques judiciaires dans l'évaluation des violences faites aux femmes dans l'espace public. Sans même évoquer la question de la sous-déclaration de ces violences, les agressions qui peuvent donner lieu à un enregistrement légal ne constituent manifestement qu'une très petite partie de l'iceberg des atteintes nombreuses et variées que les femmes y subissent.

### *Les insultes*

Les insultes, diversement virulentes et blessantes, représentent les agressions les plus courantes dans l'espace public : 13,2 % des

femmes en ont fait l'objet au cours des 12 derniers mois (tableau 1). Touchant un grand nombre de femmes, souvent à plusieurs reprises, les insultes semblent faire partie de la toile de fond des échanges dans l'espace public, comme le montre par ailleurs la diversité des contextes dans lesquelles elles surviennent. Les insultes sont prononcées généralement par des hommes (74,6 % des cas, ou par un groupe mixte dans 6,1 % des cas, tableau 2) mais aussi par des femmes (19,3 % des cas) dans une proportion supérieure à la plupart des autres formes de violence.

Dans un quart des cas environ, les injures proviennent de connaissances profitant de la relative neutralité des espaces collectifs et de leur anonymat pour interpeller et humilier leur victime. Le plus fréquemment (trois quarts des cas), des inconnus en sont à l'origine.

Contrairement à l'enquête canadienne<sup>6</sup> qui évalue le fait de « *se faire siffler, se faire regarder avec envie ou se faire envoyer des baisers* », l'enquête Enveff a choisi de ne pas mesurer précisément ce genre d'interpellations dans le but de réduire la fréquence des atteintes verbales et isoler les plus graves. Toutefois, l'origine le plus souvent masculine des insultes laisse apparaître derrière elles la présence de propos sexistes à l'égard des femmes, y compris sous la forme de « compliments ».

***Informations méthodologiques : décrire un continuum de violences dans les espaces publics.***

L'espace public se caractérisant par son étendue, son ouverture et la diversité de ses usages, il est difficile d'établir un catalogue exhaustif des violences dont il peut fournir le cadre. Après une consigne précisant la nature de cet espace, huit faits différents ont été spécifiquement explorés, couvrant un ensemble de violences diverses (verbales, physiques, sexuelles), éventuellement aggravées par leur répétition.

*« Nous allons maintenant parler de faits qui ont pu arriver au cours des 12 derniers mois dans la rue, les transports en commun, les lieux publics ; ceci inclut les bars, les discothèques, les magasins, les clubs de sport, les administrations, tout endroit public. Ces faits ont pu se produire avec des personnes que vous connaissez peu ou pas du tout, donc ni vos proches, ni vos collègues. »*  
*Au cours, des 12 derniers mois... :*

---

<sup>6</sup> Statistique Canada, op.cit.

Tableau 1 : Taux des différentes formes de violences dans l'espace public au cours des douze derniers mois

	<i>une fois au moins</i> %	Plusieurs fois %
<i>Insultes</i>		
P1... Avez-vous été insultée dans la rue, les transports ou les lieux publics ?	13,2	7,0
<i>Atteintes sexuelles</i>		
P2... Quelqu'un vous a-t-il suivie avec insistance à pied, en voiture ?	5,2	2,2
P3... Est-il arrivé que quelqu'un exhibe devant vous ses organes sexuels ou se déshabille ?	2,9	0,7
P7... Quelqu'un a-t-il contre votre gré, touché vos seins, vos fesses, vous a « pelotée », vous a coincée pour vous embrasser, dans la rue, les transports ou un autre endroit public ?	1,9	0,8
<i>Agressions physiques et sexuelles</i>		
P4... Vous a-t-on pris de force ou arraché votre sac, votre portefeuille, des bijoux, etc. dans la rue, les transports ou un autre endroit public ?	0,7	0,1
P5... Vous a-t-on giflée, frappée, a-t-on exercé d'autres brutalités physiques contre vous ?	0,6	0,0
P6... Vous a-t-on menacée ou attaquée avec une arme ou un objet dangereux (couteau, bâton, lacrymogène, bouteille, revolver...), a-t-on tenté de vous tuer, de vous étrangler ?	0,6	0,1
P8... Est-ce que quelqu'un vous a forcée à subir ou à faire des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu à avoir avec vous un rapport sexuel contre votre gré ?	0,1	

Champ : ensemble des femmes

Tableau 2 : Caractéristiques des auteurs des violences subies par les femmes dans l'espace public au cours des 12 derniers mois

Nature des violences	% hommes (seuls ou en groupe)	% inconnus
Insultes	74,6	77,9
Etre suivie	98,0	83,5
Exhibitionnisme	98,9	80,8
Pelotage	96,8	77,8
Vols	88,3	79,9
Brutalités physiques	79,9	60,9
Menace ou attaques avec arme	85,7	63,0

Champ : Femmes ayant subi des violences dans l'espace public au cours des 12 derniers mois

### *Les atteintes et agressions sexuelles*

Se faire suivre (dans 98 % des cas par des hommes, seuls ou en groupe, tableau 2) constitue le second risque majeur que les femmes encourent dans l'espace public. Au cours des douze derniers mois, une femme sur vingt s'est fait suivre c'est-à-dire s'est fait non seulement imposer une présence non souhaitée, un itinéraire forcé, mais a dû aussi faire face à la menace implicite que représente cette filature. Le fait d'être suivie représente une forte pression psychologique dans la mesure où il peut être interprété comme la première étape d'autres violences à venir, y compris très graves (agressions physiques, vols, viols). A ce titre, il peut être assimilé à une atteinte sexuelle. Même si le fait d'être suivie ne constitue pas une atteinte directe, il représente une entrave importante à la mobilité des femmes dans la mesure où il aggrave le sentiment d'insécurité qu'elles peuvent ressentir dans l'espace public<sup>7</sup>.

En troisième lieu, c'est la possibilité de rencontrer un exhibitionniste que les femmes risquent le plus fréquemment dans l'espace public (2,9 % d'entre elles en ont subi la vue au cours de l'année, tableau 2). Il s'agit le plus souvent d'un acte isolé, mais 20,5 % des femmes qui ont été exposées à cette situation en ont rencontrés plusieurs au cours de la même période et 5,3 % d'entre elles ont dû subir plusieurs fois la même personne.

Le pelotage constitue enfin une autre forme courante d'atteinte sexuelle dans l'espace public : 1,9 % des femmes en ont été victimes

<sup>7</sup> Heiskanen Markku – Piispa Minna, *Faith, hope, battering. A survey of men's violence in Finland*, Helsinki, Statistics Finland, 1998, 64 pages.

au cours des douze derniers mois, et plus d'un tiers d'entre elles (37,5 %) à plusieurs reprises.

En comparaison, les agressions sexuelles (attouchements sexuels, viols ou tentatives de viol) sont plus rares puisqu'elles concernent 0,1 % des femmes au cours de l'année<sup>8</sup>.

### ***Les agressions physiques***

Contrairement aux différentes formes d'intimidations et d'atteintes sexuelles, les brutalités physiques (gifles, coups) exercées dans le but d'un vol, ou gratuitement, de même que les menaces ou attaques exercées avec une arme sont relativement rares. Moins de 1 % des femmes ont été ainsi agressées dans l'espace public au cours de l'année et la quasi totalité ne l'a été qu'une seule fois (tableau 1). L'absence de répétition de ces violences pourrait laisser penser que celles-ci surviennent au hasard, en fonction des rencontres, contrairement aux insultes, au fait d'être suivie ou d'être exposée à un exhibitionniste – qui se prêtent plus aisément au harcèlement. Toutefois le fait que les agresseurs ne soient pas « inconnus » (dans 4 cas sur 10, tableau 2) indique le repérage préalable de la victime. Il faut évidemment prendre avec prudence la notion assez vague de « connaissance » des agresseurs qui peut désigner des contacts antérieurs ou postérieurs à l'agression (dans les cas de répétition des violences notamment). Cette imprécision rappelle la dualité des espaces publics, faits de rencontres diverses, où des inconnus peuvent intervenir soudainement dans la vie des femmes – en l'occurrence pour le pire –, tandis que des personnes plus familières (connues de vue par exemple) peuvent y trouver les circonstances permettant d'abuser de la confiance ou de l'indifférence qu'elles inspirent habituellement.

Les gifles, coups et blessures sont exercés plus souvent par une seule personne qu'il s'agisse d'un homme – cas le plus fréquent (76,3 % des brutalités physiques) – ou d'une femme (20,2 %). Au contraire, lorsqu'elles sont accompagnées de vols ou s'effectuent sous la menace d'une arme, les agressions physiques sont assez fréquemment le fait d'un groupe de personnes, ce qui laisse encore moins de chances à la victime de se dérober ou de se défendre.

Les risques les plus fréquents encourus par les femmes dans l'espace public ne portent pas nécessairement atteinte de manière

---

<sup>8</sup> Huit femmes parmi les 6970 interrogées ont subi des agressions sexuelles au cours de l'année : trois ont subi des attouchements sexuels, cinq des tentatives de rapport forcé et une a été victime de viol.

directe à leur corps, mais ils constituent un ensemble de brimades, de menaces qui accompagnent leurs mouvements. Comme pour actualiser la peur que les femmes peuvent avoir dans certains espaces collectifs, les hommes insultent, suivent ou s'exhibent dans des poses indécentes pour entretenir une forme d'intimidation, qui permet à elle seule de limiter la liberté des femmes dans leurs déplacements et leur appropriation des lieux publics. Les mots manquent souvent pour désigner ces faits<sup>9</sup>. L'ensemble de ces violences sera défini dans la suite de l'analyse sous la forme générale de « harcèlement sexuel », même si ces faits ne correspondent pas à la définition juridique de ce terme.

Les agressions physiques les plus graves (vols, coups, blessures et menaces avec une arme) sont moins souvent commises par des inconnus que les autres formes de violence dans l'espace public. Ces violences s'exercent donc vraisemblablement suivant une autre logique que les autres, comme le montrera plus loin l'étude des lieux de ces agressions.

### CONTEXTES SOCIAUX DES AGRESSIONS

Les jeunes femmes (moins de 25 ans) sont de loin les premières victimes de « harcèlement sexuel » dans l'espace public (tableau 3). Ce sont elles qui en déclarent le plus fort taux au cours de l'année (32,9 % contre 15,5 % en moyenne). Les femmes diplômées du supérieur sont aussi, plus fréquemment que les autres, insultées par des hommes et soumises à des atteintes sexuelles ce qui révèle peut-être un seuil de tolérance à la violence plus bas, mais aussi, le sectarisme et la grossièreté qui peuvent s'exercer envers les femmes dans tous les milieux. Les femmes cadres et les employées sont plus que la moyenne, exposées à ce harcèlement qui, dans leur cas, prend souvent la forme d'insultes imposées par des hommes.

Les jeunes et les étudiantes font partie des catégories de femmes qui fréquentent le plus l'espace public le soir ce qui les expose à un plus grand risque d'exposition aux formes de « harcèlement sexuel ». De fait, les femmes qui sont sorties seules la nuit, pour une raison ou une autre, signalent ce type d'agressions plus fréquemment que les autres (19,3 % des femmes qui sont sorties seules la nuit au cours du mois précédant l'enquête contre 9,7 % de celles qui ne sont pas sorties). Au demeurant, plus les sorties ont été nombreuses, plus les femmes ont déclaré avoir subi ce genre de violences (30,3 % de

---

<sup>9</sup> Jaspard M. (dir.), op.cit.

celles qui sont sorties plus de cinq fois). Toutefois, à nombre de sorties et types d'activités équivalents, les jeunes et/ou les étudiantes demeurent les principales cibles de harcèlement (tableau 5).

Les agressions physiques, c'est-à-dire les vols, coups, menaces avec une arme sont déclarées par des femmes d'un tout autre profil. Les femmes les plus diplômées paraissent, contrairement aux atteintes sexuelles, relativement épargnées par ce type d'agressions. Plus qu'une fragilité liée à l'âge, il semble davantage que ce soit une forme de vulnérabilité sociale qui augmente le risque d'être victime de violences physiques dans l'espace social (ce sont les chômeuses qui enregistrent le plus fort taux : 4,1 % par rapport à une moyenne de 1,7 %, tableau 3). Toutefois, l'exposition des femmes de la catégorie « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » laisse penser que cet effet se conjugue à un autre fonctionnant en sens inverse, peut-être sur le mode de la désirabilité sociale. L'organisation du travail de ces femmes de même que certains signes extérieurs de richesse sont susceptibles d'éveiller les brutalités, pour vol par exemple.

Les célibataires déclarent les plus forts taux de différents types de violences, mais cette plus grande exposition apparente est surtout l'effet de leur âge, moins élevé que la moyenne, ou de la structure effective du ménage dans lequel elles vivent. Plus que l'état civil, c'est le fait de vivre en couple et/ou de vivre en cohabitation qui permet de rendre compte de la variation des violences observées dans l'espace public suivant des modalités différentes pour le harcèlement sexuel et les agressions physiques. Les agressions physiques semblent toucher principalement des femmes qui ne sont pas en couple quel que soit leur mode d'habitation : seules, avec leur famille ou dans un autre cadre (2,9 % ont subi des agressions physiques dans l'espace public au cours de l'année, contre 2,3 % lorsqu'elles sont en couple non cohabitant et 1,2 % lorsqu'elles sont en couple cohabitant). Le harcèlement sexuel semble concerner surtout des femmes qui vivent isolées, même si elles sont engagées dans une relation de couple : ce sont en effet les femmes en couple non cohabitant qui déclarent le plus fort taux d'agressions de ce type, 28,9 % contre 22,4 % lorsqu'elles ne sont pas en couple et 11,6 % lorsqu'elles cohabitent.

Tableau 3 : Taux de violences dans l'espace public, au cours des 12 derniers mois, suivant les caractéristiques individuelles des femmes

		Harcèlement sexuel %	Agressions physiques %
<i>Age</i>			
Moins de 25 ans	<i>n</i> =717	32,9	2,7
25-35	<i>n</i> =1934	18,1	1,6
35-45	<i>n</i> =2122	12,6	1,2
Plus de 45 ans	<i>n</i> =2197	9,4	1,7
		p<0,001	p<0,04
<i>Etat civil</i>			
Célibataire	<i>n</i> =1982	24,6	2,4
Mariée	<i>n</i> =4319	10,0	1,1
Séparée/divorcée/veuve	<i>n</i> =665	15,4	2,2
		p<0,001	p<0,001
<i>Type de ménage</i>			
Couple cohabitant	<i>n</i> =5334	11,6	1,2
Couple non cohabitant	<i>n</i> =438	28,9	2,3
Pas en couple	<i>n</i> =1178	22,4	2,9
		p<0,001	p<0,001
<i>Catégorie socio-professionnelle</i>			
1 – agriculteurs exploitants	<i>n</i> =67	4,8	0,0
2 – artisans, commerçants, chefs d'entreprise	<i>n</i> =73	11,2	2,6
3 – cadres et professions intellectuelles sup.	<i>n</i> =507	21,9	0,9
4 – professions intermédiaires	<i>n</i> =1440	16,4	1,3
5 – employés	<i>n</i> =2066	26,2	1,4
6 – ouvriers	<i>n</i> =367	8,9	0,6
7 – chômeurs	<i>n</i> =637	16,0	4,1
8 – étudiants	<i>n</i> =362	35,6	2,5
9 – retraités et autres inactifs	<i>n</i> =1451	10,5	1,1
		p<0,001	p<0,001
<i>Niveau de diplôme</i>			
Aucun	<i>n</i> =646	11,8	2,5
Primaire	<i>n</i> =2083	9,6	1,8
Secondaire	<i>n</i> =2084	16,5	1,3
Supérieur	<i>n</i> =2157	22,8	1,6
		p<0,001	p<0,001
<i>Sortie seule la nuit au cours du mois ?</i>			
Non	<i>n</i> =2709	9,7	1,5
Au moins une fois	<i>n</i> =4261	19,3	1,8
(dont au moins pour 5 raisons différentes)	<i>n</i> =115	30,3	7,1
<i>Ensemble</i>		15,5	1,7

Champ : ensemble des femmes

Harcèlement sexuel (se faire insulter par un ou plusieurs hommes - être suivie - pelotage - exhibitionnisme). Agressions physiques (vols - coups - menaces avec arme)

## CONTEXTES GEOGRAPHIQUES

Les femmes ne bénéficient pas des mêmes espaces publics selon leur lieu d'habitation dans la mesure où les infrastructures en équipements collectifs et les moyens de transports, pour ne citer que ces deux exemples, sont encore assez inégalement répartis à l'échelle du territoire français. Il y a aussi tout lieu de penser qu'un même environnement local revêt des réalités différentes suivant la nature et le lieu d'habitation qu'occupe la femme et suivant ses caractéristiques individuelles et sociales qui déterminent aussi les manières de se déplacer, de consommer, de profiter de loisirs extérieurs, etc. – autant de façons d'investir quotidiennement ou exceptionnellement les espaces publics, qu'ils soient proches ou lointains.

### *Lieux et circonstances des agressions*

Contrairement aux idées reçues, les agressions ne surviennent pas nécessairement dans les endroits déserts que les femmes fréquenteraient seules, la nuit. En effet, elles surviennent généralement dans des circonstances banales, relevant d'un usage habituel de l'espace public : 75,5 % d'entre elles se sont produites dans un endroit fréquenté régulièrement (en particulier dans les cas de femmes qui ont été suivies). La violence dans l'espace public ne dépend pas d'un environnement spécifique ou d'un contexte exceptionnel, mais au contraire il fait partie du quotidien des femmes. C'est au cours des déplacements que se produit la plupart des agressions. La rue et les parkings (38,2 % des cas), les voitures (18,2 %) et les transports en commun (16,8 %) concentrant à eux seuls près des trois quarts des lieux où elles se produisent.

Les agressions ne se sont pas nécessairement produites à la faveur de l'obscurité puisque la majorité d'entre elles (67,2 %) ont eu lieu dans la journée ou tôt le matin et, dans 64,8 % des cas, dans des espaces fréquentés sur le moment par d'autres personnes, et donc éventuellement au vu de tous.

### *Agressions dans l'espace public et environnement géographique*

Dans la mesure où la majeure partie des femmes (75,5 %) déclare leurs agressions dans des lieux familiers qu'elles fréquentent habituellement, la connaissance de leur lieu d'habitation peut fournir

un indicateur du cadre où elles se sont déroulées. Il est ainsi possible d'établir une géographie des victimes qui ne peut être interprétée en terme causal, mais dont l'intérêt est toutefois de mettre en évidence une importante inégalité, au sein du territoire français, face à la violence dans l'espace public.

Les grandes zones urbanisées sont particulièrement touchées par toutes les formes de violences. Les taux annuels augmentent continûment avec la taille de l'agglomération des victimes : de 10 % de « harcèlement sexuel » (insultes imposées par des hommes et atteintes sexuelles) dans les communes rurales à 26,9 % à Paris et en région parisienne ; respectivement, de 0,9 % d'agressions physiques (comprenant les agressions pour vol, les brutalités physiques et les menaces avec arme) à 2,2 % (tableau 4).

Les femmes qui habitent dans des immeubles collectifs en ville ou en cité sont elles aussi plus fréquemment victimes que celles qui habitent dans une maison individuelle (tableau 4).

Les violences (tous types confondus) semblent d'autant plus fréquentes que le tissu urbain est dense et que l'habitat est regroupé, résultats qui semblent converger avec les données de l'enquête de victimation Insee-IHESI à quelques réserves méthodologiques près<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Les agressions physiques et les injures décrites dans cette enquête ne portent pas que sur l'espace public mais 75 % des agressions physiques répertoriées et 72,2 % des injures ont lieu hors du logement : Peretti-Watel Patrick, op.cit.

Tableau 4 : Taux de violences dans l'espace public, au cours des 12 derniers mois, suivant les lieux et modes de vie des femmes

		Harcèlement sexuel	Agressions physiques
		%	%
<i>Taille de l'agglomération</i>			
Communes rurales	<i>n=2377</i>	10,0	0,9
Communes de moins de 200 000 habitants	<i>n=2015</i>	13,1	1,5
Communes de plus de 200 000 habitants	<i>n=1414</i>	20,8	2,7
Paris et région parisienne	<i>n=1164</i>	26,9	2,2
		<i>p&lt;0,001</i>	<i>p&lt;0,001</i>
<i>Type d'habitat</i>			
Maison individuelle isolée	<i>n=701</i>	11,7	1,3
Maison individuelle en ville	<i>n=3846</i>	11,9	1,2
Immeuble	<i>n=1856</i>	23,3	2,2
Grand ensemble – cité	<i>n=565</i>	19,6	3,8
		<i>p&lt;0,001</i>	<i>p&lt;0,001</i>
<i>Ensemble</i>		15,5	1,7

Champ : ensemble des femmes

Harcèlement sexuel (se faire insulter par un ou plusieurs hommes - être suivie – pelotage – exhibitionnisme). Agressions physiques (vols – coups – menaces avec arme)

Le lien apparent entre la taille de l'agglomération et la fréquence relative d'agressions à l'encontre des femmes dans les espaces collectifs se révèle d'une interprétation délicate parce que la taille de l'agglomération ne fournit pas seulement des informations sur le contexte géographique mais témoigne aussi d'un contexte démographique et social contrasté. Il ne faut donc pas céder trop rapidement à l'hypothèse d'un « terrain urbain » qui serait particulièrement propice à la violence, mais considérer aussi les dimensions sociales de l'espace géographique qui seraient à l'origine de la plus grande fréquence de victimes dans les grands centres urbains.

La densité du tissu urbain, de même que le type d'habitat, masquent en effet des clivages sociaux souvent très importants et des pratiques de l'espace variées qui déterminent différents degrés « d'exposition au risque d'agression ». Le taux d'agression dans les espaces publics dépend de leur taux de fréquentation, lui-même fortement lié au lieu où les femmes résident. Leur mobilité augmente

en effet avec la taille de l'agglomération et la nature collective de l'habitat, de même que la diversité de leurs déplacements. Ainsi, d'après l'enquête Enveff, les femmes résidant à Paris ou dans la région parisienne sont-elles sorties plus fréquemment seules le soir (pour diverses raisons) au cours du mois que les femmes résidant à la campagne (70,6 % d'entre elles contre 55,9 %). Le nombre moyen de sorties de différentes natures y est lui aussi plus important (1,6 en moyenne contre 1,1).

Une autre vision de la répartition des violences dans l'espace public s'impose dès lors que celui-ci n'est plus conçu comme un espace uniforme et homogène, mais est analysé suivant ses différentes composantes sociales et géographiques. Les agressions physiques, contrairement au « harcèlement sexuel », ne sont pas plus fréquentes dans les grandes agglomérations urbaines que dans les espaces ruraux, une fois contrôlés un certain nombre de facteurs qui peuvent expliquer les variations du taux d'agressions (tableau 5) comme la proportion plus importante de jeunes, de diplômées et de femmes sortant souvent qui y réside. En effet, toutes choses égales par ailleurs, les insultes imposées par les hommes et les atteintes sexuelles sont environ 2,5 fois plus probables à Paris et dans la région parisienne que dans des communes rurales (tableau 5) alors que la probabilité de subir des violences physiques ne varie pas *in fine* suivant le type d'agglomération (*odds ratio* non significatif). En revanche, les violences physiques demeurent, contrairement au « harcèlement sexuel » fortement associées à la structure de l'habitat des femmes. Celles qui vivent en habit collectif ont une probabilité plus importante d'être physiquement agressée que les autres (1,5 fois plus), indépendamment des autres caractéristiques qui peuvent les exposer.

Cette étude permet donc de nuancer les risques encourus dans les lieux collectifs des grands centres urbains souvent considérés comme les plus dangereux. Où qu'elles demeurent, les femmes sont exposées à d'éventuelles violences physiques lorsqu'elles fréquentent l'espace public. En effet, les agressions physiques sont également possibles sur l'ensemble du territoire français, mais c'est le « harcèlement sexuel » (comme le fait d'être insultée par des hommes, suivie, pelotée ou exposée à un exhibitionniste) qui est au contraire relativement plus fréquent dans les espaces urbains que ruraux (même si l'on prend en compte le nombre de sorties des femmes).

Tableau 5 : Risques relatifs des femmes victimes de violences dans l'espace public dans les 12 derniers mois suivant leurs caractéristiques (régressions logistiques)

	Harcèlement sexuel (odds ratio)	Agressions physiques (odds ratio)
<i>Age</i>		
Moins de 25 ans	2,6 ***	1,1 ns
25-35 ans	1,6 ***	0,9 s
35-45 ans	1,4 ***	0, ns
Plus de 45 ans	1	1
<i>Etat civil</i>		
Célibataire	1,2 ns	1,3 ns
Autre (mariée, séparée...)	1	1
<i>Cohabitation de couple</i>		
Oui	0,7 ***	0,6 *
Non	1	1
<i>Niveau de diplôme</i>		
Aucun ou primaire	1	1
Secondaire	1,1 ns	0,5 ***
Supérieur	1,5 ***	0,6 *
<i>Taille de l'agglomération</i>		
Communes rurales	1	1
Communes de moins de 200 000 habitants	1,5 ***	1,3 ns
Communes de plus de 200 000 habitants	2,0 ***	2,1 ***
Paris et région parisienne	2,5 ***	1,5 ns
<i>Type d'habitat</i>		
Maison individuelle	1	1
Immeuble	1,1 ns	1,5 **
<i>Sortie seule la nuit au cours du mois</i>		
Oui	1	1
Non	1,5 ***	1,1 ns

Champ : ensemble des femmes

Harcèlement sexuel (se faire insulter par un ou plusieurs hommes - être suivie – pelotage – exhibitionnisme). Agressions physiques (vols – coups – menaces avec arme)

Test de Wald : \* : p<0,05 ; \*\* : p<0,01 ; \*\*\* : p<0,001

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, le risque de « harcèlement sexuel » est 3,6 fois plus élevé pour une femme de moins de 25 ans que pour une femme de plus de 45 ans et 1,4 fois plus élevé pour une femme diplômée du supérieur que pour une femme ayant un diplôme du primaire ou pas de diplôme.

## CONCLUSION

Il y a donc, dans les interactions qui se jouent dans les grandes villes, et indépendamment de leur plus grande fréquence relative, des formes de violence spécifiques. Les grandes zones urbaines, en raison peut-être de la densité de leur population et de la nature des échanges qu'elles imposent, semblent plus largement soumises à toutes formes d'incivilité et notamment aux insultes à l'égard des femmes et aux atteintes à caractère sexuel (poursuite, exhibitionnisme, pelotage). En revanche, les agressions physiques ne sont pas plus fréquentes dans les grandes agglomérations, compte tenu d'autres facteurs, mais elles le sont en fonction de la structure de l'habitat, notamment collectif. Une partie des violences physiques semblent donc relever d'une fracture sociale plus que d'une fracture géographique puisque ce sont les femmes présentant divers signes de vulnérabilité ou d'isolement qui les subissent davantage (les non diplômées, les femmes ne cohabitant pas, au chômage...).

Plus qu'un espace ultra-violent, c'est l'image d'un espace encore largement inégalitaire et sexiste qui émerge de l'analyse des violences dans les grandes agglomérations. Même si la cité se présente comme le lieu de libération des femmes à travers la métaphore de la modernité qu'elle véhicule, l'espace public peut s'y avérer plus contraignant encore que dans les petites communes ou agglomérations. Par les formes de harcèlement répété que les femmes y subissent fréquemment (des insultes aux atteintes sexuelles), elles y sont comme des intruses même si, de fait, elles n'y risquent effectivement pas nécessairement leur vie.

## BIBLIOGRAPHIE

CRENNER Emmanuelle [1999], « Insécurité et préoccupations sécuritaires », *Données sociales, la société française*, Paris, Insee, 7 pages.

HEISKANEN Markku – PIISPA Minna [1998], *Faith, hope, battering. A survey of men's violence in Finland*, Helsinki, Statistics finland, 64 pages.

JASPARD M. (dir.) [2001], « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population et Sociétés*, n° 364, 4 pages.

JASPARD M. (dir.) – E. BROWN – S. CONDON – D. FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL – A. HOUEL – B. LHOMOND – F. MAILLOCHON – M.-J. SAUREL-CUBIZOLLES – M.-A. SCHILTZ [2003], *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*, La Documentation française, Paris, 370 pages.

PERETTI-WATEL Patrick [2000], « L'enquête de victimisation Insee-Ihesi. Première exploitation de l'enquête 1999 », *Etudes et recherches*, Paris, IHESI, février.

Statistique Canada [1993], « L'enquête sur la violence envers les femmes. Faits saillants », *Le Quotidien*, n° 11-001F, 10 pages.

